

Initiatives ministérielles

ville possède,—le maire qui agit toujours en investisseur essaie de lui donner la meilleure place—un parc avec une résidence spéciale pour nos chercheurs, parce qu'on ne veut pas qu'ils s'en aillent, on veut les attirer. Non, il y en a qui veulent les envoyer!

Alors, ce qui est arrivé, c'est qu'on est obligés d'aller les chercher aux États-Unis, puis leur dire: «Revenez, vous avez une chance chez nous, car toutes les lois qui s'en viennent vont protéger cet investissement.»

Il est certain qu'il y a des gens qui vont donner des chiffres. J'ai entendu des chiffres tantôt. Des millions, des millions et des millions. C'est donc facile! Si une compagnie pouvait inventer un médicament, un jour, qui pourrait vider nos hôpitaux de 20 à 30 p. 100, je pense que le Canada et le Québec, enfin tout le monde serait très gagnant. C'est cela que l'on cherche.

J'ai eu le malheur de me rendre à l'hôpital, la semaine dernière. C'est effrayant. J'ai eu priorité parce que j'avais des maux à la poitrine. C'est de 4 à 5 heures d'attente. C'est important la recherche. Si cela coûte 500 millions et que cela fera épargner 2 milliards, bien, les 2 milliards c'est l'argent du peuple aussi, c'est l'argent des taxes que l'on sauve.

Pourquoi agissons-nous ainsi? Si mon honorable collègue écoutait, je le lui dirais. C'est parce que l'on veut plus d'investissement, on veut plus d'emplois, on veut plus de recherche, on veut un meilleur médicament, on veut récompenser les innovateurs, on veut récompenser la recherche, on veut donner une chance à nos jeunes. Bien non, il recherche toujours le négatif. Cela va coûter plus cher. Bien oui, les recherches coûtent de l'argent, mais un jour cela va rapporter.

Une recherche, c'est comme un investissement à long terme. J'ai fait des investissements dans ma vie où, des fois, cela avait l'air de rien, mais à long terme, cela a fait des «petits» et des «petits» et c'est cela la recherche, c'est cela l'investissement.

Alors, ce matin, lorsque j'ai écouté mon collègue parler, il devrait avoir honte de voir que c'est le Bloc québécois qui a été obligé de défendre son parti, qui a été obligé de défendre les gens qui croient au projet de loi C-91, à Montréal.

Il nous demande: «Pourquoi agir maintenant, pourquoi n'attendons-nous pas?» Ce sont des gens qui ne veulent pas se mettre à la page. On va attendre à demain, ça ira. J'ai été 25 ans en affaires, puis jamais je n'ai pu dire ces mots-là «On va attendre». Ceux qui attendent y perdent, ce sont des perdants. Il ne faut pas attendre, il faut être à l'avant-garde. Il faut être 10 ans en avant des autres. Non, on va attendre!

Monsieur le Président, vous me signalez que je ne dispose plus que de deux minutes, alors je vais conclure en soumettant à mes amis un vieux dicton que mon grand-père italien utilisait toujours: «*No money, no candy*.»

Aujourd'hui, en lisant *Le Devoir*, j'ai vu qu'une personne avait volé la maxime de mon grand-père, et je vais la nommer car c'est une ancienne libérale, M^{me} Judy Erola, ex-ministre libérale. Elle s'est maintenant recyclée en lobbyiste, comme plusieurs autres l'ont fait, qu'ils soient Libéraux, Conservateurs ou autres; il y en a plusieurs qui entreprennent une autre carrière par la suite. Donc, elle disait la même chose. Et moi non plus, je ne considère pas cela comme étant du chantage: «*No money, no candy*», pas d'investissement, pas d'emploi; pas de recherche, pas d'emploi.

Alors, à titre de Lavallois, pour la ville que je représente, chez nous, le projet de loi de loi C-91 est quelque chose d'important. J'espère que mes collègues vont arrêter d'en retarder l'adoption pour ne pas perdre des plumes comme ils l'ont fait lors de l'étude du projet de loi C-22. Ce dernier projet de loi a été crucial pour eux. Et ici, c'est le nouveau C-22, si vous voulez. Mon collègue a dit que je faisais souvent référence au C-22, mais je ne peux m'en empêcher, car c'est cela qui a amené 500 millions de dollars chez nous, c'est ce qui a amené de l'investissement chez nous. Je ne veux pas dire que le Québec ou que Laval sont meilleurs que d'autres, mais Laval, c'est chez moi et c'est une jeune ville d'à peine 25 ans, et on est donc contents d'aller chercher ce genre d'investissement. On y a érigé des résidences et des parcs spéciaux pour les chercheurs, dans un environnement spécial, parce que pour une ville, il n'y a rien de mieux que d'y amener des chercheurs et des composantes de recherche et développement.

Je me lève aujourd'hui pour représenter ces gens-là à qui j'ai promis de dire un mot sur le projet de loi C-91. Ce projet de loi doit être adopté et on va tenter d'en convaincre nos amis d'en face, même si parfois ils ont la tête dure et qu'ils nous sortent toutes sortes de chiffres, en leur citant le dicton de mon grand-père: «*No money, no candy*.»

[Traduction]

Mme Dobbie: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je pense que vous constaterez qu'il y a consentement unanime afin que la Chambre continue de siéger durant l'interruption du déjeuner.

Le président suppléant (M. DeBlois): Les députés ont entendu la motion. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.